

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 109-116

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

AU GOUVERNEMENT VALAISAN

M. le Conseiller d'Etat **Cyrille Pitteloud**, Chef du Département de l'instruction publique, a été nommé président du Gouvernement valaisan pour la nouvelle période. M. le Conseiller d'Etat **Maurice Troillet**, chef du Département de l'Intérieur, assumera, pour le même temps, la vice-présidence de notre Exécutif cantonal.

AU GRAND CONSEIL VALAISAN

En publiant dans les derniers « Echos » la liste des députés qui ont été élus lors de la consultation électorale des 1^{er} et 2 mars 1941, nous avons omis, bien involontairement, les noms de deux députés des districts de Brigue et de Conches, anciens élèves de St-Maurice. Il s'agit de MM. **Ernest Biffiger**, de Naters, et **Louis Thenen**, de Müns-ter, à qui nous présentons nos excuses et nos félicitations.

DISTINCTION ECCLESIASTIQUE

Par décision de S. E. Mgr Bieler, évêque de Sion, M. l'abbé **Séraphin Rey**, révérend curé d'Ardon, a été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Sion. Nous prions M. le chanoine Rey d'agréer l'expression de nos compliments respectueux.

HOMMAGE MÉRITÉ

Les « Echos » de janvier 1939 ont tenu à s'associer aux hommages qui furent adressés alors à un ancien du collègue, M. **Pierre Berclaz**, avocat et notaire, agent de la Banque cantonale à Sierre, à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance. A la fin de 1940, M. Berclaz s'est retiré de la Banque cantonale pour jouir d'une retraite bien méritée. Le 24^e rapport de notre Institut financier n'a pas omis de signaler cette retraite en consacrant au démissionnaire quelques lignes flatteuses que nous reproduisons :

« Dans les Agences, l'année (1940) s'est terminée par la démission du doyen de notre maison, doyen d'âge et doyen de fonctions, M. P. Berclaz, agent à Sierre.

M. Berclaz a pris ses fonctions au moment même de la création de la Caisse hypothécaire et d'Epargne, le 1^{er} janvier 1896 ; il les a conservées lors de la transformation de l'établissement en Banque cantonale, le 1^{er} janvier 1917. C'est donc une carrière ininterrompue de 45 ans, sans une

défaillance. Sous sa direction, l'Agence de Sierre n'a pas tardé à devenir la principale du canton.

C'est vraiment une belle carrière qui prend fin, illustrée par une fidélité à toute épreuve, une clairvoyance admirable, une connaissance approfondie des gens et des choses de la région, une popularité de bon aloi telle que l'Agence était plus connue sous le nom de « Banque Berclaz ».

C'est avec de vifs sentiments de gratitude et de sincères remerciements pour les longs et bons services rendus, que le Conseil d'Administration a pris congé de son fonctionnaire modèle. »

LES LATINISTES ROMANDS A ST-MAURICE

Lorsque fut fondé, en 1932, le Groupe romand de la Société des Etudes latines, ses membres tinrent une de leurs premières séances en Valais, à St-Maurice et à Martigny. Ils nous sont revenus le dimanche 4 mai. L'Abbaye et le Collège de St-Maurice ont reçu avec fierté et avec joie cette élite des professeurs de nos Universités et Collèges classiques romands.

L'assemblée eut lieu à la grande salle des spectacles. Aux membres de la Société s'étaient joints S. E. Mgr Burquier et de nombreux religieux de l'Abbaye, M. Charles Favez, professeur à l'Université de Lausanne, présidait la séance au cours de laquelle fut tout d'abord discutée la question des concours à imposer aux étudiants universitaires en connexion avec les circonstances actuelles. Puis M. Paul Collart, professeur aux Universités de Lausanne et de Genève, donna une conférence avec projections sur les inscriptions romaines de St-Maurice et du Bas-Valais ainsi que sur le rattachement successif des Alpes Pennines aux Provinces de Rhétie et des Alpes Grées. L'exposé de M. Collart fut suivi avec toute l'attention que méritait son grand intérêt. M. Charles Favez traita ensuite du cas de saint Cyprien durant la persécution de Dèce. Cette causerie extrêmement intéressante fut suivie d'un commentaire de M. de Playnval, professeur à l'Université de Fribourg, qui rejoignait pleinement les conclusions de M. Favez sur le même sujet.

Ajoutons qu'au début de la séance, M. le professeur Favez avait gracieusement complimenté S. E. Mgr Burquier, M. le chanoine Rageth, recteur du Collège et M. le chanoine Dupont Lachenal. Au repas de midi, il prononça en outre un discours tout empreint d'humanisme dans lequel il se plut à citer des textes d'auteurs latins présentant de curieuses analogies avec les événements actuels. Et il termina son toast par une belle page latine qui lui valut les applaudissements chaleureux des commensaux.

Il appartenait à M. Maurice Zermatten, professeur au Collège de Sion, d'évoquer l'âme valaisanne à l'intention

des hôtes distingués du Valais. Il le fit, on s'en doute, avec cette chaleur et cette sincérité qui lui attira ce bref mais expressif remerciement de M. Charles Favez : « Nous avons éprouvé, en vous écoutant, la sensation émouvante d'un fils parlant de sa mère ».

C'est à l'Abbaye que devait prendre fin le séjour de nos hôtes. Sous la conduite de MM. les chanoines Léon Dupont Lachenal et René Gogniat, ils visitèrent successivement le trésor, les catacombes, le musée des fouilles, le Martolet, les inscriptions romaines du vestibule que M. le professeur Collart commenta sur place. Puis, Mgr Burquier reçut dans ses salons les membres du Groupe romand de la Société des Etudes latines. D'aimables paroles furent prononcées par le président, M. Favez, et Monseigneur répondit en termes délicats, relevant le mérite des professeurs de latin, de cette langue qui est la clef des deux tiers des bibliothèques, qui ouvre les archives sources de l'histoire, nous met en communication avec les auteurs antiques et rend ceux qui s'y adonnent « humaniores », la langue du droit, des saintes Ecritures et des Pères de l'Eglise. Après cet échange de paroles, les conversations particulières se poursuivirent et c'est à regret que nos hôtes quittèrent St-Maurice quelques instants plus tard. Nous formons le vœu qu'ils conservent de leur passage chez nous un souvenir aussi excellent que celui que nous gardons de leur aimable visite.

EN FAVEUR DES PETITS FRANCAIS

L'année dernière, quelques écrivains romands tels que MM. C.-F. Ramuz, René Morax, Albert Muret, Paul Budry, Maurice Zermatten, chanoine Louis Poncet, ont pris l'initiative de recueillir des ressources destinées à l'édification et au transport en France de maisons qui abriteraient de petits Français victimes du malheur des temps. Le succès a répondu aux efforts des hommes de cœur qui se sont dévoués pour cette noble cause. Ainsi il a été possible de transporter à Vitry-le-François plusieurs maisons romandes bénites respectivement, à Fribourg, par S. E. Mgr Besson, et, à Montreux, par M. l'abbé Jean Ramuz, curé d'Ouchy, et M. le chanoine Louis Poncet, curé de St-Maurice.

Les élèves du collège de St-Maurice ont participé à la collecte qui a été faite dans leur milieu en faveur de l'œuvre, de même que la ville de St-Maurice dont l'offrande a été particulièrement généreuse (fr. 500.—). Le grand écrivain vaudois, C.-F. Ramuz, qui fut l'initiateur principal du mouvement, a tenu à remercier les élèves du collège de leur charité par la lettre suivante qu'il a adressée à M. le chanoine Poncet.

La Muette, Pully
Vaud (Suisse)

1^{er}

avril 1941

Monsieur le Chanoine,

Ma sœur et mes amis me chargent de vous remercier pour votre lettre et pour les 507, 50 fr. qui l'accompagnaient, et dont vous voudrez bien trouver ici quittance.

Nous avons été particulièrement touchés de la part que les élèves du Collège ont prise à la souscription et nous vous aurions le plus grand gré de leur en exprimer notre gratitude.

Les trois maisons (dont une valaisanne) sont maintenant édifiées à Vitry-le-François, presque complètement rasé, et, grâce aux dons supplémentaires qui nous sont parvenus depuis leur départ, ont pu être complètement pourvues de tout le matériel nécessaire (linge, vêtements, meubles, médicaments, y compris un cheval à bascule) qui donnera plus de confort, et plus d'intimité encore à ces petites maisons de bois dont nous aurions voulu qu'elles ne fussent pas seulement un refuge d'occasion.

Oserais-je vous prier, Monsieur le Chanoine, de faire part de ces détails à vos élèves, petits et grands, et de les assurer que, grâce à eux, beaucoup de petits enfants malheureux ont trouvé, non seulement un abri momentané, mais encore tous les soins d'amitié dont ils avaient si grand besoin.

Veuillez bien trouver ici, Monsieur le Chanoine, l'assurance de ma vive considération.

C.-F. Ramuz

A L'ECOLE DE COMMERCE DE SIERRE

Le rapport annuel de l'Ecole de Commerce de jeunes gens de Sierre nous apprend qu'à la fin de l'année scolaire écoulée, 17 élèves de cet établissement ont obtenu le diplôme commercial : trois avec mention « très bien », neuf avec mention « bien » et cinq avec mention « assez bien ».

L'Ecole de Commerce a été fréquentée par 88 élèves. Le rapport de M. le chanoine **Bernard Boin**, directeur, déclare que « dans l'ensemble, l'année scolaire écoulée ressemble aux précédentes, soit par le travail, soit par les résultats obtenus ». Il fait état, en outre, des mutations que des circonstances diverses ont entraînées dans le corps professoral. Notons particulièrement le départ de M. Algée Duc, professeur de comptabilité, qui vient d'être nommé économiste du nouveau sanatorium valaisan de Montana, et celui de M. le chanoine Pierre Pétermann qui, en février dernier, a été appelé au poste important de curé de Leysin. Pour combler les vides, M. le professeur Joseph Braun a accepté d'enseigner la comptabilité et M. le chanoine Antoine Grob, ancien directeur du collège St-Charles à Porrentruy, a bien voulu assurer le remplacement de son confrère, M. le chanoine Pétermann.

Le rapport enregistre ensuite la démission de M. Charles Penon, membre du Comité de surveillance de l'Ecole, et son remplacement par M. le Dr Broccard, conseiller municipal à Sierre ; la retraite de M. le Dr Junod, expert fédéral, auquel succédera M. le Dr Edouard Schiess, professeur à l'Université de Lausanne, à qui l'Ecole doit déjà sa reconnaissance définitive par la Confédération et le maintien assuré du subside alloué annuellement par les autorités fédérales.

En terminant, M. le chanoine Boin exprime sa reconnaissance aux bienfaiteurs qui vouent leur sollicitude à l'Ecole de Commerce et aux experts qui suivent avec une sympathique attention ses développements au point de vue de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse.

La rentrée pour l'année scolaire 1941-1942 a eu lieu le 23 avril.

NOTARIAT

MM. Edouard Fellay, de Champsec (Bagnes), et **Etienne Germanier**, de Conthey, ont subi avec succès leur examen de notaire devant la commission cantonale.

SUCCES UNIVERSITAIRES

MM. Jean Lonfat de Finhaut, et **Georges de Werra**, de Martigny, ont subi avec succès leurs examens de doctorat en médecine à l'Université de Lausanne.

M. Albert Antille, de Sierre, a subi avec succès son second propédeutique de médecine dentaire à l'Université de Genève.

DIPLOMES ET PRIX

M. André Urech, d'Aigle, a subi avec grand succès sa maturité commerciale à l'Ecole de commerce de Lausanne. Il obtint la mention « très bien » et reçut le prix d'honneur des anciens élèves.

M. Michel Farquet, de St-Maurice, a obtenu son diplôme commercial à l'Ecole de commerce de Lausanne.

Lors de la clôture des cours pour apprentis de banque et de commerce qui a eu lieu à Sion le 16 avril, des diplômes de fin d'apprentissage ont été distribués aux candidats qui avaient subi avec succès leurs examens. Nous relevons parmi les noms des lauréats ceux de **MM. Werner Bellwald**, de Viège, et **Maurice Rappaz**, de St-Maurice.

PUBLICATION

Mgr J. Emile Nünlist, prélat de Sa Sainteté et curé-doyen de Berne, vient de consacrer un beau volume à l'Eglise catholique dans la Diaspora bernoise : « Die

Katholische Kirche im Bernbiet» (Editions Otto Walter, A.G., Olten). L'auteur de ce travail, que nous avons l'honneur de compter parmi les chanoines honoraires de l'Abbaye, étudie tout d'abord l'histoire de la paroisse catholique de la ville fédérale depuis sa fondation par le Père Girard, le 9 juin 1799. On assiste à ses difficiles débuts et à ses épreuves pendant la période du Kulturkampf. Mgr Jacob Stammler, qui devait plus tard monter sur le siège épiscopal de Bâle et Lugano, fut le second fondateur de la paroisse de Berne. Arrivé dans cette ville en mai 1876, il y construisit la seconde église catholique et obtint, le 5 août 1883, l'inscription au registre du commerce de la paroisse catholique-romaine et la personnalité juridique. Depuis ce moment-là, les développements de la communauté catholique sont allés sans cesse en s'accroissant et, depuis quarante ans, sous le pastorat du successeur de Mgr Stammler, le curé-doyen actuel, Mgr Joseph-Emile Nünlist, elle a vu ses activités et ses initiatives s'accroître considérablement et donner naissance à deux autres paroisses dans la ville même de Berne sans compter celles qui ont vu le jour dans le territoire de la Diaspora bernoise, à Thoune, Interlaken, Berthoud, Langenthal, Spiez, Gstaad et Meiringen, de même que le rectorat d'Herzogenbuchsee et les stations de mission d'Huttwil et d'Utzenstorf.

Après avoir consacré un chapitre à la reconnaissance par l'Etat des paroisses catholiques de la Diaspora bernoise, Mgr Nünlist termine en remerciant ses ouailles de leur esprit chrétien et de leur générosité, puis il appelle sur le peuple catholique qui est confié à ses soins et à ceux de ses collaborateurs la bénédiction du Bienheureux Nicolas de Flüe.

Les 27 dernières pages du livre sont splendidement illustrées. Elles font revivre par l'image les hommes qui ont œuvré en terre bernoise pour la foi chrétienne et les édifices religieux qu'ils y ont construits. Cet ouvrage est un acte de foi et un splendide document.

« LA CRUELLE PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR »

Nous n'avons pas l'intention de nous étendre longuement sur les mérites de la Cantate parlée qu'a écrite M. le chanoine **Louis Poncet** sur « La cruelle Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Cette oeuvre, qui fut créée en 1936 par la Radio de Sottens, a été exécutée cette année par un groupe de jeunes gens et de jeunes filles de St-Maurice, à l'église de l'Abbaye et, le mardi saint au soir, en l'église paroissiale de Montreux. Chaque fois, le public était nombreux et sut apprécier le rare talent de l'auteur ainsi que les qualités de ses interprètes. Voici quelques extraits de ce qu'en dit la presse romande :

Du « Nouvelliste valaisan » (28 mars 1941) :

Rien ne vous rappelle les foules et les éclatantes couleurs bruyantes d'Oberammegau, ni même les « Mystères » merveilleux des cathédrales illuminées : il s'agit au contraire d'une action beaucoup plus intériorisée, si je puis dire, plus concentrée, plus « une », plus dense et, à ce titre-là, féconde et très poétique ; il s'agit d'un drame d'une teneur plus intime et secrète, source d'émotions aussi hautes et peut-être plus profondes, si l'on sait écouter comme on écoute une belle histoire, simplement et sans arrière-pensée. Car on ne peut tout de même participer à l'immense douleur d'une Pietà muette de Roger van der Weyden en oubliant les rouges éclatants et les verts livides de Mathias Grünewald.

De la « Gazette de Lausanne » (30 mars 1941, M. Jean Nicollier) :

Ce jeu de la Passion avait été créé, naguère, au microphone de Sottens. Mais nous devons avouer, quant à nous, qu'il n'a revêtu toute sa signification et sa plénitude que dans le cadre auguste de l'église abbatiale, aux grandes stalles, aux colonnes puissantes et dont le maître-autel est surmonté d'un si chaud panneau de Maurice Denis.

Cette formule (présentation purement auditive) est assez audacieuse. Il faut pour qu'elle réussisse un texte approprié, donc émouvant et suggestif, particulièrement évocateur, qui soulève l'auditeur au-dessus de la plate réalité. Mais le chanoine Poncet n'est pas un débutant. Il a su se jouer des obstacles tout en rendant un admirable hommage au Sauveur du monde.

Du « Confédéré », de la « Feuille d'Avis de Monthey » et de la « Feuille d'Avis du Valais et de Sion » (4 avril 1941, M. Alexis Franc) :

Serrant de près le texte des Evangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean, l'auteur a divisé son œuvre en deux parties principales qu'il intitule 1^{re} et 2^e journée, ces deux parties étant elles-mêmes distribuées en épisodes. Il a confié à un coryphée qu'il appelle « chroniste » le soin d'introduire et de conduire l'action dramatique, laquelle est soutenue par deux chœurs, l'un formé d'éléments féminins, « les voix amies », et l'autre d'éléments masculins, « les voix adverses ». Le personnage principal est le Christ. Les autres personnages sont pris à tour de rôle parmi les membres des deux chœurs. Ces chœurs, notamment celui des « voix amies », psalmodient sur un rythme lent, plaintif et solennel.

C'étaient des jeunes gens du Cercle de la ville et un groupe de jeunes filles des Enfants de Marie, aidés de M. le chanoine Bussard (le chroniste), qui avaient le périlleux honneur de défendre l'œuvre de M. le chanoine Poncet. Ils n'ont certes pas trahi la qualité de leur effort, encore que certaines manifestations du chœur des « voix adverses » manquaient un peu d'ensemble.

De « La Patrie valaisanne » (2 avril, M. Aloys Theytaz) :

C'est en « auditeur bénévole » que nous avons pris place dans la nef de l'église abbatiale.

Beaucoup étaient là, attendant comme nous l'événement.

Pourtant rien devant soi que les stalles du chœur, où des chanoines prennent place. Mais ce n'est pas l'Office, car ils porteraient surplis et camail...

La scène, ou le théâtre est à la tribune.

On ne verra donc rien de l'action, si ce n'est en soi-même, au gré de l'imagination de chacun.

Et la Passion commence. L'exposition et la présentation sont faites par un personnage appelé « chroniste » et par les psalmodies d'un chœur de femmes.

Cela remplace le décor et les tableaux successifs qui eussent été nécessaires si la « Cruelle Passion » avait été conçue pour le théâtre ou l'écran.

Pour le reste, des personnages invisibles : le Christ, les apôtres, Pilate, les Sanhédrins, Marie, les saintes femmes, la foule, les soldats.

Leur langage n'est que plus fort et plus pénétrante leur voix.

Dès les premières « scènes », on avait déjà cessé de penser aux décors, aux costumes, aux grimaces, que d'autres auteurs auraient inévitablement construits et préparés pour cette « Passion », à l'instar de celle d'Oberammergau et de tant d'autres lieux où l'on s'applique inconsciemment à diminuer ou même à avilir l'image que l'on se fait intérieurement des sublimes scènes tirées de l'Évangile.

Et l'on s'est laissé immédiatement saisir par ce langage dépouillé et sobre qui suscitait dans l'âme des auditeurs des images d'une étonnante diversité.

Quel théâtre eût été capable d'accomplir ce miracle ?

Et quel théâtre eût respecté le contour imprécis et les couleurs de rêves de ces visions d'enfants que nous portons tout au long de notre vie, et que nos mères nous ont fait entrevoir en nous parlant du voile de Véronique, de Simon de Cyrène, des saintes femmes, de la Vierge, de la voie douloureuse parcourue par Jésus ?

... Oui, nous avons vécu le grand drame que rien jusqu'ici, malgré les textes et les cérémonies liturgiques de la Semaine Sainte, ne nous avait fait entrevoir avec autant de réalisme et autant de puissance que cette « cantate parlée », balbutiée avec une si touchante simplicité après S. Luc, S. Jean, S. Matthieu et S. Marc.

Le chanoine Poncet a créé là un genre nouveau qui ne doit pas se limiter aux auditions de ces deux dimanches.

D'autres journaux encore ont parlé avec faveur de l'œuvre de M. Poncet. Citons l'« Echo », la « Feuille d'Avis de Lausanne », le « Journal de Montreux », le « Bund » de Berne, les « Freiburger Nachrichten », de Fribourg, et le « Luzerner Tagblatt » de Lucerne.

F.-M. BUSSARD